

Toulouse, le 08 octobre 2009

## COMPTE RENDU

Table ronde Ancely  
Secteur 6  
à l'initiative de la Mairie de Toulouse  
Jeudi 8 octobre 2009

### Personnes présentes :

- **Monsieur HAVRIN**, Adjoint au Maire Ville de Toulouse
- **Monsieur LACAZE**, Conseiller Municipal Ville de Toulouse
- **Monsieur BEGUE**, Adjoint au Maire Ville de Colomiers et Conseil Général
- **Monsieur ANDRAL**, Police Municipale Ville de Toulouse
- **Madame DELALOY-REINHEIMER**, Cabinet de M.Havrin Ville de Toulouse
- **Monsieur JARRY**, Chargé de secteur Ville de Toulouse
- **Madame LACOSTE**, Préfecture
- **Monsieur MARTINEZ**, Préfecture
- **Monsieur VALERO**, DDSP 31
- **Madame ROUX**, DDSP 31
- 
- **Association ADEQVAAR**, Ancely
- **Association REVA-CSF**, Ancely

### Personnes excusées

- **Monsieur VALET**, Procureur

### ● **En synthèse, la dégradation de la situation du quartier Ancely et Arènes Romaines nécessite :**

- 
- une mobilisation accrue des différents acteurs,
- une interpellation sur la mobilisation des réponses qui relèvent de l'Etat, des collectivités, et une coordination de l'ensemble des réponses publiques,
- une rencontre dans les deux mois avec l'ensemble des intervenants.

**- Association:**

Constat d'échec depuis de nombreuses années concernant la sécurité du quartier. Ils souhaitent une mobilisation forte pour trouver des solutions pérennes en faveur des habitants, avec une complémentarité de tous les acteurs.

**- M.Havrin:**

La sécurité est l'affaire de tous. Il est entendu que les nuisances du quartier Ancely sont du fait d'un petit groupe de jeunes identifiés.

La Police Municipale n'est pas de manière permanente sur le secteur pour le moment. Il convient à la Police Nationale par le biais des UTEQ (Unités Territoriales de Quartier) de sécuriser le secteur. Ensuite, la Police Municipale pourra s'installer.

Présentation de l'Office de la Tranquillité et du numéro unique: 31.01. Rappel que cet Office ne se substitue pas au service d'urgence type Pompiers, Samu et Police Nationale.

**- M.Lacaze:**

Constate que la situation peu s'aggraver par des risques de ripostes violentes de la part des habitants. (Certains riverains se sont armés). Cependant constate que la situation n'est pas explosive dans l'immédiat. Souligne néanmoins des missions visibles de la Police Nationale et ponctuelles de la Police Municipale comme pour la Fête de l'école. Rappel que la Police Municipale investira le quartier dès que possible, une réflexion est engagée mais aucune date n'est avancée.

- proposition: possibilité d'étudier par exemple la présence d'un médiateur de quartier à la Mairie de Quartier ?

- une cellule de veille ?

**- M.Valero:**

L'aspect prévention, répression et judiciaire est traité de manière permanente par le Capitaine Roux sur le secteur. Rappel les limites de la Police Nationale et pose la possibilité de détacher des travailleurs sociaux comme une bonne initiative en amont des interventions de la Police Nationale.

*Chacun doit sortir de son rôle.*

**- Mme Lacoste:**

Pour la Préfecture, d'un point de vue global du territoire de Toulouse, Ancely-Arènes Romaines est un secteur plutôt calme. La délinquance est identifiée et moins explosive qu'ailleurs. Maintenir dans un premier temps la répression de la Police Nationale et dans un second temps la prévention des actes délictueux avec la Mairie, le Conseil Général ou la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

**- Mme Roux:**

En charge du secteur depuis 6 ans, constate que les problèmes soulevés sont toujours les mêmes. Présentation du travail poussé de la Police Nationale du secteur ouest. Une réponse policière et judiciaire est systématiquement apportée au groupe d'une dizaine de jeunes identifiés. Néanmoins, ils sont dans la rue malgré tout et rien ne change.

*La Police Nationale est arrivée au terme de ses possibilités.*

**- Association:**

Il faut trouver un moyen d'interdire le quartier aux délinquants identifiés.

Les activités de la MJC sont trop chères pour les jeunes.

Il faut aménager plus de terrains de jeux.

Les garages font office de latrines dans le quartier.

Il faut tenir la ligne de conduite: Prévention – Répression – Dissuasion.

**- M.Martinez:**

Interdire le quartier aux délinquants: cette proposition n'est envisageable que pour les individus majeurs, et uniquement dans le cas où le magistrat le prononce en peine complémentaire.

**- Association:**

Peut-on se retourner financièrement?

**- M.Valero:**

Non. Il n'y a pas de recours financier particulier. Mais il reste la possibilité de contacter le SAVIM qui pourra saisir le fonds d'indemnisation des victimes si les conditions sont réunies.

**- Ensemble des participants:**

*Proposition: Il faut envisager d'installer des latrines publiques dans le quartier afin d'améliorer la vie du quartier.*

**- Associations:**

De quelle manière utiliser le numéro 3101 de l'Office de la Tranquillité?

**- M.Havrin:**

Définition et explication de ce nouveau service qui était une volonté très forte de Pierre Cohen mais qui ne doit en aucun cas se substituer aux services d'urgence.

**- Associations:**

Rappel des "veillées citoyennes de nuit ", aujourd'hui abandonnées, que les associations du quartier avaient créé afin d'occuper le terrain. Les jeunes déscolarisés et livrés à eux mêmes se sont organisés contre et les veillées ont été arrêtées.

**- M. Bégué:**

Relève des propositions intéressantes de la Ville de Toulouse, notamment avec la présence de la Police Municipale.

*Proposition: faire une réunion très rapidement avec les décideurs, et plus particulièrement la Justice avec le procureur Valet.*

**- Associations:**

La MJC est trop chère pour les "cas sociaux".

**- M.Lacaze:**

Les tarifs de la MJC sont pratiqués en fonction du quotient familial et ne souhaite pas que l'on parle de "cas sociaux" mais plutôt de jeunes en difficultés. La gratuité n'est pas envisageable mais une étude des tarifs est possible.

*Proposition: Voir impérativement le Procureur et discuter au plus vite des engagements de chacun. Engager un suivi des familles avec les organismes HLM, la CAF...*

*Possibilité de la mise en place d'un conseil local de sécurité?*

**- M.Havrin:**

Stop aux réunions. Souhaite éviter un formalisme type CLS ou CLSPD. Il faut se lancer dans l'action et l'opérationnel.

Difficulté de la présence de la Police Municipale sur le secteur 6 pour le moment. Néanmoins, Ancely-Arènes Romaines est une zone à part dans le secteur 6.

*Propositions: La Police Municipale pourrait investir le secteur par les surveillances des marchés dans un premier temps par exemple.*

Rappel qu'un audit est en cours à la Police Municipale.

**- M.Andral:**

Arrivé à la Police Municipale depuis peu. Nombreux changements et réorganisation avec la municipalité actuelle. La Police Municipale est passée d'un déploiement type hyper centre de la ville à un déploiement sur l'ensemble du territoire communal, soit 122km<sup>2</sup> pour 170 agents. Les missions actuelles sont de l'ordre de 70% d'interventions par le service général et 30% par la police de proximité. Souhaite inverser cette tendance. Aborde les différentes missions de la Police Nationale et de la Police Municipale, et la convention en cours.

**- M.Valero:**

Confirme la perte de temps dans ce cas précis de la création d'un CLSPD. Souhaite une réunion pour le traitement concret de cas nominatifs. Rappel du souhait de la Police Nationale de travailler en partenariat avec la Police Municipale.

**- Associations:**

Souhait d'un poste mobile de sécurité de la Police Municipale comme dans les autres secteurs de la Ville. Souhait d'un commissariat de quartier.

**- M.Havrin:**

Le poste est là. Le secteur 6 a son poste mobile de sécurité, mais la Police Municipale ne s'installera qu'après un travail de pacification de la Police Nationale.

- **Conclusion**

Très rapidement, une rencontre sera programmée avec l'Etat, le Conseil Général, la Ville de Toulouse, les organismes sociaux pour engager des actions coordonnées et concrètes afin d'aboutir à des propositions d'actions adaptées dans la perspective de la rencontre avec les habitants.

- Continuer le travail de la Police Nationale et Municipale.
- Considérer l'aspect social et engager un suivi des cas particuliers
- Convier le Parquet, la PJJ et les bailleurs

Courant janvier une rencontre sera proposée aux acteurs du quartier : il s'agira de présenter les éléments et les actions engagées ou à venir pour améliorer la vie quotidienne des habitants.